

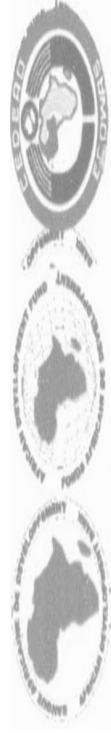
République de Côte d'Ivoire



Union Discipline Travail

Éducation aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC)

Manuel-guide à l'usage des formateurs
de l'ENS, DE l'IPNETP, DE l'INSAAC, de l'infos
et de l'infas



Sommaire

Epigraphe	3
Mot du Ministre	4
Préface	5
Introduction	6
I Finalités de l’Ecole ivoirienne	7
II Buts de l’enseignement en Côte d’Ivoire	8
PREMIERE PARTIE : PROGRAMME ET PROGRESSION	9
III Cadres de référence conceptuels	10
IV Objectifs généraux de l’enseignement en Côte d’Ivoire	13
V Profil de sortie	14
VI Objectifs généraux de l’EDHC	16
VII Contenus notionnels du programme éducatif de l’EDHC	17
VIII Compétences de base, situations et séances.	23
DEUXIEME PARTIE : GUIDE PEDAGOGIQUE DU PROGRAMME EDUCATIF D’EDHC	25
IX Indications de mise en œuvre du programme éducatif d’EDHC	27
X Suggestions pédagogiques	45
XI Exemple de fiche leçon	50
Conclusion	52
Bibliographie indicative	53

ÉPIGRAPHE

"Nos écoles manquent presque totalement d'une chose qui serait très utile pour former les enfants à l'honnêteté, je veux dire un catéchisme du droit. Il devrait comprendre des cas, qui seraient populaires et se présenteraient dans la vie quotidienne et qui soulèveraient naturellement la question : cela est-il juste ou non ?"

(Emmanuel Kant, 1724-1804, Réflexions sur l'éducation)

Préface

Depuis plusieurs décennies, l'Afrique de l'ouest voit se multiplier des conflits armés liés à des questions ethniques, religieuses ou politiques. C'est le cas du Liberia, de la Sierra Léone, de la Côte d'Ivoire, etc.....

Nous savons que là où la violence s'installe, la stabilité politique et sociale sont perturbées ; il s'ensuit la faillite économique, la pauvreté et la misère des populations. Et comme le souligne Dominique Darbon¹, partout où la violence s'est installée, les milices et autres bandes armées ne s'insèrent pas seulement dans un processus de captation du pouvoir; elles dérivent progressivement vers une prédation sans perspective de long terme ni de projet de conquête.

Comment sortir de cette situation d'instabilité quasi permanente ? De mon point de vue, seule l'éducation à la culture de la paix et à la citoyenneté peut développer et garantir des valeurs et des pratiques en faveur de la cohésion sociale. Car selon le préambule de l'acte constitutif de l'UNESCO, "**les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix**".

Ainsi, l'Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC) enseignée à l'école, à l'université, par des enseignants bien formés et bien éduqués peut contribuer à une culture de la paix en vue d'élever les défenses de la paix, dans l'esprit et les cœurs des enfants, des jeunes et des adultes.

Au moment où la Côte d'Ivoire marche vers la réconciliation et sa reconstruction, l'Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté devient pour elle, un véritable défi à relever.

**Professeur SIDIBE VALY,
Directeur Général de l'Ecole Normale Supérieure d'Abidjan**

¹ Darbon (D.), Frémissements dans l'expectative, in Risque Pays 2001, Afrique Subsaharienne, Paris, AFD/MOCl, 2001, pp 324 327

Introduction

L'humanité aspire profondément à une vie où la dignité et la valeur intrinsèque de chaque être humain doivent être respectées et protégées. Or, les conflits armés et les violences dans les États ont occasionné et continuent de causer, aux personnes, des misères de toute sorte, affectant considérablement le développement en cours. C'est le cas pour la Côte d'Ivoire, fragilisée par la guerre qui la ronge depuis septembre 2002 avec pour point culminant, la grave crise post électorale de novembre 2010.

Il importe, dès lors, de trouver les ressources nécessaires pour opérer la transition vers une culture de la paix, en réussissant ensemble l'impératif de la réconciliation nationale.

A cette fin, l'Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC) constitue pour elle une véritable opportunité.

En effet, l'EDHC se présente comme le principal moyen pour réaliser cet idéal puisqu'elle est un vecteur du changement de l'environnement éducatif et socio politique. Parce qu'il est question du changement des habitudes mentales, des conduites et des actions, des structures sociales, politiques et institutionnelles, l'EDHC est une occasion de donner aux apprenants, adultes de demain, l'équipement intellectuel, civique, moral et socio affectif appropriés, susceptibles de les aider à s'adapter au monde actuel, en leur donnant un regard nouveau sur leurs comportements en famille, à l'école et dans la société afin qu'ils s'approprient les attitudes responsables d'une éducation à une culture de paix durable.

L'EDHC est une discipline à part entière qui doit être enseignée du préscolaire à l'enseignement supérieur général, technique et professionnel. Elle doit avoir ses professeurs de manière autonome, et les enseignants des autres disciplines sont tenus d'être informés de ses contenus.

Cette tâche de formation et d'information est confiée aux Institutions de formation initiale (ENS, IPNETP, INSAAC, INFAS, INJS, INFAS). Pour accomplir cette mission, le présent manuel guide du formateur a été élaboré.

*

I Finalités de l'école ivoirienne

Le système éducatif de Côte d'Ivoire vise à former un citoyen :

- Libre, responsable de ses actes, digne, respectueux des droits humains, capable de s'approprier des valeurs de justice sociale des idées et des comportements propres à un régime et une société démocratique ;
- Ayant le goût de l'effort, du travail bien fait, de la recherche permanente de l'excellence et capable d'initiative individuelle et de créativité ;
- Apte à la pratique de l'économie marchande, possédant une culture scientifique et technologique à même d'impulser les mutations industrielles, économiques et sociales par un enseignement/apprentissage et d'évaluation axée sur :
 - Le développement du sens aigu de la nation, de la solidarité et le goût de l'effort ;
 - La promotion des valeurs de la démocratie fondée sur l'unité nationale, la liberté, la justice, l'égalité des chances et respect des droits humains ;
 - La valorisation des activités manuelles, artisanales et des PME ;
 - L'affirmation et l'enrichissement de la personnalité nationale fondée sur les langues et les technologies régionales. (cf. loi N° 95-696 du 7/septembre/de 1995 relative à l'enseignement)

*

II Buts de l'enseignement en Côte d'Ivoire

Les Institutions de formation doivent offrir aux enfants les mêmes chances de promotion sans distinction entre enseignement classique et enseignement technique, en leur permettant de découvrir leurs vocations et leurs aptitudes et d'accéder à la culture tout en les préparant au métier qu'ils exerceront dans la société. Elles doivent contribuer à la formation de la Nation par l'affirmation de la personnalité ivoirienne et l'africanisation des programmes. (cf. loi N° 95-696 du 7/septembre/de 1995 relative à l'enseignement)

Première partie : PROGRAMME ÉDUCATIF DE L'ÉDHC

III Cadres de références conceptuels

EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A LA CULTURE DE LA PAIX	EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME ET A L'EPANOUISSEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF	EDUCATION A LA VIE COMMUNAUTAIRE, A LA SANTE ET A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AU BIEN-ETRE SOCIAL	DIDACTIQUE DE L'EDHC
<p>La Constitution</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le préambule ▪ Les institutions de la République ▪ La nationalité ▪ Les symboles de la République ▪ L'autorité de l'Etat ▪ L'Etat ▪ La Nation ▪ Les élections ▪ Le pouvoir ▪ La citoyenneté ▪ La paix <p>La culture de la paix</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réconciliation 	<p>Les droits fondamentaux, les différentes infractions et leurs sanctions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le droit à la vie ▪ Le droit au travail ▪ Le droit à l'éducation ▪ Le droit de connaître ses droits ▪ Le droit à l'image ▪ Le droit au nom ▪ Le droit à l'intégrité physique et morale ▪ Le droit au mariage ▪ Le droit à l'égalité ▪ Le droit à la santé ▪ Le droit à la liberté de pensée, de conscience, d'opinion et de religion 	<p>La vie communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le mariage ▪ La vie de famille (communication parents, enfants, parents-parents, enfants -enfants) ▪ L'utilisation rationnelle des ressources ▪ L'entreprenariat (activités productives) ▪ La promotion du genre ▪ L'éducation routière <p>L'éducation à la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La préservation de la santé (Programme élargi de vaccination, campagnes de sensibilisation) 	<p>Didactique disciplinaire de l'EDHC</p> <p>Méthodologie</p>

<p>nationale</p> <ul style="list-style-type: none"> • La justice et l'équité ▪ Les systèmes traditionnels de règlements des conflits ▪ Les Parentés à plaisanteries ▪ L'intégration nationale et régionale ▪ La tolérance et la cohésion sociale ▪ La non violence <p>Le civisme fiscal</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les différentes taxes ▪ Les différents impôts ▪ L'importance du recouvrement fiscal <p>La culture démocratique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les principes de la démocratie ▪ La participation à la vie publique ▪ La vie associative <p>L'administration générale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le droit à la différence <p>Les instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection et de promotion des Droits de l'Homme</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les conventions ▪ Les traités ▪ Les chartes ▪ Les déclarations ▪ La Constitution ▪ Les juridictions <p>Les droits des personnes vulnérables et assimilées</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le droit des enfants, des femmes, des personnes handicapées, du 3^{ème} âge, des minorités, des personnes infectées et affectées, des prisonniers <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les malades indigents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le VIH-SIDA ▪ L'alcool, les drogues, le tabac ▪ L'hygiène ▪ Le secourisme ▪ Les comportements à risques ▪ La gestion de l'eau et de l'assainissement ▪ La communication parents enfants sur la sexualité <p>L'éducation à la protection de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Protection de la faune, de la flore, de l'air, des eaux, Assainissement (cadre de vie) ▪ Lutte contre l'insalubrité ▪ Développement durable et environnement 	
---	---	---	--

*

<ul style="list-style-type: none">▪ L'Administration centrale▪ L'Administration locale▪ Les collectivités territoriales▪ Le respect des biens publics <p>L'éthique et la déontologie</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Les fondements de l'obligation morale▪ Les règles de bonne gestion de l'administration scolaire▪ Le respect de l'éthique et de la déontologie de la fonction enseignante	<p>Le Droit International Humanitaire (DIH)</p> <ul style="list-style-type: none">▪ La guerre et la paix▪ Les enfants soldats▪ La protection des victimes de conflits		
---	--	--	--

*

IV Objectifs généraux de l'enseignement en Côte d'Ivoire

L'enseignement dans les institutions de formation initiale vise à :

- Favoriser l'accès des apprenants à la culture générale ;
- Créer l'esprit critique et d'innovation ;
- Assurer l'éducation civique, morale et physique de l'apprenant ;
- Développer l'apprentissage des méthodes et techniques d'organisation du travail ;
- Promouvoir les métiers du bâtiment, de la terre, de la mécanique, de la communication afin de garantir à la société une base culturelle minimale indispensable au relèvement des défis communs.

(cf. loi N° 95-696 du 7/septembre/de 1995 relative à l'enseignement)

*

V Profil de sortie

A la fin de la formation en EDHC, les apprenants des Institutions de formation initiale doivent avoir acquis :

AU PLAN DU SAVOIR, des informations leur permettant de:	AU PLAN DU SAVOIR-FAIRE, des aptitudes leur permettant de	AU PLAN DU SAVOIR-ETRE, des attitudes leur permettant de :
<ul style="list-style-type: none"> -Comprendre les Droits de l'Homme, les droits de l'enfant, de la femme et les règles principales du DIH -Comprendre les instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection et de promotion des Droits de l'Homme et des droits de l'enfant -Comprendre le rôle et le mode de fonctionnement des institutions de la République, des collectivités territoriales et les principes de la démocratie -Comprendre la citoyenneté et la 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les principes de la démocratie, des droits de l'enfant, de la femme et du DIH Pratiquer les règles de vie communautaire, les règles de préservation de la santé et de la protection de l'environnement Mettre en corrélation la santé de l'individu, la protection de l'environnement, l'entreprenariat et le bien-être Réaliser un projet -Pratiquer la citoyenneté et la culture 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les valeurs morales, sociales et civiques Respecter les règles de protection de la santé et de l'environnement Respecter les institutions de la République, les principes de la démocratie et le droit international humanitaire Agir de façon responsable face aux problèmes de santé et de protection de l'environnement Agir en citoyen responsable,

*

<p>culture de la paix</p> <ul style="list-style-type: none">-Comprendre les règles de vie communautaire, les problèmes de santé et d'environnement-Comprendre la corrélation entre la santé de l'individu, la protection de l'environnement, l'entreprenariat et le bien-être-Comprendre les stratégies de lutte contre la pauvreté- Connaître la didactique de l'EDHC	<p>de la paix</p> <p>Mettre en œuvre les stratégies de lutte contre la pauvreté</p> <p>Réaliser un projet</p> <p>Appliquer la didactique de l'EDHC</p>	<p>respectueux des règles et principes de la culture de la paix</p> <p>Agir en faveur de la promotion et de la protection des Droits Humains et du DIH</p> <p>Respecter l'éthique et la déontologie de sa profession</p>
---	--	--

*

VI Objectifs généraux de l'EDHC

Le programme de l'EDHC, de la maternelle à l'enseignement supérieur général, technique et professionnel vise à développer une culture des Droits de l'Homme et de la Citoyenneté par l'acquisition, de connaissances, d'aptitudes et de valeurs relatives :

- au respect de l'éthique, des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales ;
- à la pratique de la démocratie fondée sur les principes de droit et de justice pour une paix sociale durable.
- à la promotion de la bonne gouvernance et d'un développement durable ;
- à l'exercice des Droits de l'Homme ;
- au respect du Droit International Humanitaire (DIH)
- à l'exercice des droits et devoirs vis-à-vis d'autrui et de la collectivité.

*

VII Contenus notionnels du programme éducatif de l'EDHC

EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A LA CULTURE DE LA PAIX

La Constitution

Le préambule

Les institutions de la République

La nationalité

Les symboles de la République

L'autorité de l'Etat

L'Etat

La Nation

Les élections

Le pouvoir

La citoyenneté

La paix

La culture de la paix

La réconciliation nationale

La justice et l'équité

Les systèmes traditionnels de règlements des conflits

Les Parentés à plaisanteries

L'intégration nationale et régionale

La tolérance et la cohésion sociale

La non violence

Le civisme fiscal

*

Les différentes taxes
Les différents impôts
L'importance du recouvrement fiscal.

La culture démocratique

Les principes de la démocratie
La participation à la vie publique
La vie associative

L'administration générale

L'administration centrale
L'administration locale
Les collectivités territoriales
Le respect des biens publics

L'éthique et la déontologie

Les fondements de l'obligation morale
Les règles de bonne gestion de l'administration scolaire
Le respect de l'éthique et de la déontologie du métier de l'enseignant

EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME ET A L'EPANOUISSEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF

*

Les droits fondamentaux, les différentes infractions et leurs sanctions

- Le droit à la vie
- Le droit au travail
- Le droit à l'éducation
- Le droit de connaître ses droits
- Le droit à l'image
- Le droit au nom
- Le droit à l'intégrité physique et morale
- Le droit au mariage
- Le droit à l'égalité
- Le droit à la santé
- Le droit à la liberté de pensée, de conscience, d'opinion et de religion
- Le droit à la différence

Les instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection et de promotion des Droits de l'Homme

- Les conventions
- Les traités
- Les chartes
- Les déclarations
- La Constitution
- Les juridictions

Les droits des personnes vulnérables et assimilées

*

Le droit des enfants, des femmes, des personnes handicapées, du 3^{ème} âge, des minorités, des personnes infectées et affectées, des prisonniers, des malades indigents.

Le Droit International Humanitaire (DIH)

- La guerre et la paix
- Les enfants soldats
- La protection des victimes des conflits

EDUCATION A LA VIE COMMUNAUTAIRE, A LA SANTE ET A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ETAU BIEN-ETRE SOCIAL

La vie communautaire

- Le mariage
- La vie de famille (communication parents enfants, parents-parents, enfants-enfants)
- L'utilisation rationnelle des ressources
- L'entreprenariat (activités productives)
- La promotion du genre
- L'éducation routière

L'éducation à la santé

- La préservation de la santé (Programme élargi de vaccination, campagnes de sensibilisation)
- Le VIH-SIDA
- L'alcool, les drogues, le tabac
- L'hygiène
- Le secourisme
- Les comportements à risques

*

La gestion de l'eau et de l'assainissement
La communication parents enfants sur la sexualité

L'éducation à la protection de l'environnement

Protection de la faune, de la flore, de l'air, des eaux, Assainissement (cadre de vie)
Lutte contre l'insalubrité
Développement durable et environnement

DIDACTIQUE DE L'EDHC

Didactique disciplinaire de l'EDHC

Methodologie

*

VIII COMPETENCES DE BASE, SITUATIONS ET SEANCES.

A/ Module 1 : EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A LA CULTURE DE LA PAIX

Compétence de base 1 : Traiter une situation en mobilisant des ressources relatives à la citoyenneté et à la culture de la paix

Situation 1 : Chaque premier lundi du mois les étudiants de ton école sont invités à la cérémonie de salut aux couleurs. Un de tes amis s'y dérobe régulièrement, en plus de cela, il ne veut même plus entendre parler de paiement d'impôts. Il justifie son attitude par le fait qu'il a perdu ses parents pendant la crise postélectorale sans que les autorités ne lui aient rendu justice.

Explique-lui le bien fondé de ces actes civiques et citoyens et fais lui comprendre que justice lui sera rendue tôt ou tard pour la paix.

Sous module 1 : La Constitution.

Situation du sous module 1 : Deux étudiants discutent de la définition de la Constitution. Pour l'un c'est une institution, pour l'autre, c'est la loi fondamentale.

Départage-les en donnant les caractéristiques de chacune de ces notions.

*

B/ Module 2 : EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME ET A L'EPANOUISSEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Compétence de base 2 : Traiter une situation en mobilisant des ressources relatives aux Droits de l'Homme et l'épanouissement individuel et collectif.

Situation de la compétence de base 2 : Dans le village de ton ami Mamadou, les parents de celui-ci s'opposent à sa participation aux travaux de construction du centre de santé communautaire du village. Selon eux, seuls ceux qui ont de l'argent se font soigner dans de telles structures. Malheureusement monsieur Bamba le père de Mamadou vient d'être grièvement blessé dans son champ par une mine anti personnelle. Certains villageois lui refusent le droit aux premiers soins dans le centre de santé communautaire.

Que vas-tu leur dire pour les convaincre ?

Sous module 1 : les droits fondamentaux, les différentes infractions et leurs sanctions.

Situation sous module 1 : Aïcha une élève de 15 ans, en classe de 3^{ème} est victime de l'excision à l'âge de 6 ans. Sur injonction de son père, elle est contrainte d'épouser le vieux Bakary, un riche commerçant de 75 ans. Aïcha refuse et fait une fugue à une semaine de l'examen du BEPC. Le vieux Bakary furieux, parce qu'ayant déjà payé chèrement la dote, use de tous les moyens pour retrouver Aïcha sa femme.

Relève tous les problèmes de droit que pose cette situation.

*

C/ Module 3 : EDUCATION A LA VIE COMMUNAUTAIRE, A LA SANTE, A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AU BIEN ÊTRE SOCIAL.

Compétence de base 3 : Traiter une situation en mobilisant des ressources relatives à la vie communautaire, à la santé, à la protection de l'environnement et au bien être social.

Situation de la compétence de base 3 : Gnahoré souffre d'une pneumonie sévère des suites du déversement des déchets toxiques dans son quartier. Entrepreneur de son état, il ne peut plus travailler. Dans une situation désespérée, ses voisins lui apportent assistance.

Quelles réflexions vous inspire cette situation ?

Sous module 1 : la vie communautaire

Situation du sous module 1 : Sory, père d'une famille déjà nombreuse décide de prendre une 4^{ème} femme. Devant la rareté de ses ressources, il convainc chacune d'elles d'entreprendre une activité génératrice de revenus. Il utilise les gains de la famille pour s'adonner aux jeux de hasard, espérant remporter le gros lot.

Imagine une discussion entre Sory et son fils aîné qui essaie de lui montrer les risques auxquels il expose la famille.

D/ MODULE 4 : LA DIDACTIQUE DE L'EDHC.

Compétence de base du module 4 : résout une situation problème relative à la didactique de l'EDHC.

Situation de la compétence de base 4: Monsieur Digbeu est un enseignant à l'ENS. Il a la charge de former des stagiaires d'EDHC. Il leur demande de lui proposer des méthodes d'éducation à la gestion des conflits et à la culture de la paix.

Apprécie et justifie les méthodes proposées par les stagiaires.

DEUXIÈME PARTIE : GUIDE PÉDAGOGIQUE DU PROGRAMME ÉDUCATIF DE L'ÉDHC

*

IX Indications de mise en œuvre du programme éducatif d'EDHC : Modules, sous modules, progression, Procédés d'enseignement/ apprentissage, Volume horaire et critères d'évaluation.

Module 1 : EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A LA CULTURE DE LA PAIX

Fondements théoriques

Depuis le retour de la cote d'ivoire à la démocratie multi-partisane d'avril 1990 jusqu'à ce jour, elle s'est engluée dans une spirale de violences qui a sérieusement entaché sa cohésion et la paix sociale: des populations, de plus en plus diversifiées au plan culturel et religieux, ont des difficultés d'intégration et des groupes marginalisés politiquement sont exclus socialement et économiquement. Cette situation résulte d'une part, du déficit de culture démocratique chez les populations et l'attitude égoïste d'une élite soucieuse de ses propres intérêts et d'autre part, du système éducatif qui n'a pas suffisamment intégré l'éducation à la citoyenneté et à la culture de la paix au rang de ses priorités.

Les conséquences de ce déficit de culture démocratique et surtout de culture à la citoyenneté et à la paix en Côte d'Ivoire ont atteint leur paroxysme avec le déclenchement d'une crise armée depuis le 19 septembre 2002.

Dans un tel contexte, la recherche de solutions durables à cette fracture sociale conduit à établir un rapport étroit entre démocratie, citoyenneté, cohésion et paix sociale durable. Autrement dit, il est impérieux d'engager la Côte d'Ivoire dans une culture à ces valeurs pour former et orienter les individus afin qu'ils puissent véritablement jouer leur rôle de citoyens responsables. La participation à la vie démocratique apparaît comme une préoccupation, une aptitude que l'éducation à la citoyenneté devrait chercher à développer. Pour cela, il importe de rappeler aux citoyens et aux protagonistes de la vie politique, outre leurs droits, devoirs et responsabilités, le lien entre la paix et l'Etat de droit.

*

Pour y parvenir, un programme d'éducation à la citoyenneté, visant dans le curriculum scolaire des compétences cognitives, éthiques et sociales, serait une condition à remplir. En effet, la construction d'une paix durable passe par la préparation des mentalités à la démocratie certes, mais encore plus à des comportements qui favorisent le vivre ensemble.

Par conséquent, l'éducation à la citoyenneté et à la culture de la paix permettra l'émergence et le renforcement d'une mentalité nouvelle chez les populations en général et chez les jeunes en particulier, afin qu'ils développent leurs capacités citoyennes; c'est-à-dire leurs capacités à intervenir non seulement dans la connaissance de leurs droits et devoirs, mais aussi dans la connaissance des exigences d'une société de tolérance, gage d'une paix sociale durable.

Module 2 : EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME ET A L'EPANOUISSEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Fondements théoriques

Après une phase de conflits armés comme c'est le cas en Côte d'Ivoire, s'impose la nécessité de construire progressivement la paix sociale en vue de l'épanouissement des populations. Cette autre phase est sans aucun doute celle de la réconciliation et de la reconstruction du pays. À y voir de près, elle est la plus difficile et la plus longue.

Dans ce contexte, l'éducation aux droits de l'homme et à l'épanouissement des personnes devient indispensable. En effet, la consolidation de la paix civile, si fragile, en vue du bonheur des personnes passe par la suppression progressive des causes de la guerre par une véritable et sérieuse action éducative en matière de droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Ainsi, face aux difficultés de toutes sortes liées à la guerre et/ou à la paix (violations des droits fondamentaux et du droit international humanitaire, méconnaissance des infractions, des sanctions et mécanismes et instruments de protection et de promotion), l'éducation aux droits de l'homme peut contribuer à l'avènement d'une culture civique et démocratique favorable à la promotion et au développement à moyen et long terme d'un esprit de tolérance, de solidarité, de rejet de la violence, d'ouverture, de respect d'autrui.

En définitive, l'éducation aux droits de l'homme et à l'épanouissement des personnes constitue, aujourd'hui, un vecteur du changement de l'environnement éducatif et socio politique en adéquation parfaite avec la promotion d'une culture de la paix chez les citoyens ivoiriens en particulier, ceux de la sous région et du monde entier en général.

Module 3 : EDUCATION A LA VIE COMMUNAUTAIRE, A LA SANTE, A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AU BIEN ÊTRE SOCIAL.

Fondements théoriques

La vie communautaire, la santé, la protection de l'environnement et le bien-être social représentent quatre champs d'étude interreliés. L'équilibre entre ces différents éléments favorise l'épanouissement de l'individu.

L'éducation à la vie communautaire, la santé, la protection de l'environnement et le bien-être social naît d'une prise de conscience mondiale de l'émergence des problèmes socioécologiques ; elle s'inscrit dans une perspective d'éducation fondamentale des personnes au sein de leur groupe social, en développant les capacités qu'ont les individus de comprendre et de contrôler les problèmes qui les concernent. Elle devrait conduire à une transformation sociale.

Cette éducation intègre des approches et des pratiques complémentaires inspirées de la théorie critique. La théorie critique repose notamment sur la recherche du pourquoi des choses, des valeurs et intérêts sous-jacents, « en vue de transformer les réalités qui nuisent à la qualité de vie des personnes et des communautés ».

Dans une approche de développement durable, cette éducation aide les apprenants à comprendre la complexité du monde, la conscientisation et la responsabilisation des citoyens. Cela induit qu'adopter des comportements individuels responsables représente une réponse aux problèmes socioécologiques.

«**Éducation pour l'action** », l'éducation à la vie communautaire, à la santé, à la protection de l'environnement et au bien-être social, liée à la réflexion sur le rapport à soi, à l'autre et à l'environnement, vise les objectifs suivants :

- Faire acquérir des savoirs, des savoir-faire et des savoir-agir face aux enjeux de santé, de conditions sociales et d'environnement ;
- Stimuler la pensée conscientisante, critique et créative, l'harmonisation des relations sociales ;
- Favoriser la participation et l'action citoyenne, à savoir l'engagement individuel et collectif des individus dans l'amélioration ou la résolution des problèmes socio-écologiques auxquels ils sont confrontés.

*

Module 4 LA DIDACTIQUE DE L'EDHC

Fondements théoriques

Promouvoir l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté (EDHC) exige d'une part des acteurs de cette éducation une position philosophique et éthique, qui implique que l'on considère que tout être humain, en tout lieu et en tout temps, est porteur d'humanité et comme tel, digne de respect.

Elle implique d'autre part que l'éducation doit être considérée comme un gage de transformation de chacun et chacune pour aller vers un avenir où les droits fondamentaux que sont les droits de l'homme, socle de l'Etat de droit, prennent le pas sur la violence d'où qu'elle vienne.

Elle implique enfin que l'éducation génère des citoyens conscients de leurs droits et de leurs obligations.

En effet, trois grandes questions ont été abordées lors du forum international des droits de l'homme organisé par l'UNESCO en 2004, à savoir:

- le risque que font courir à la sécurité humaine, les formes actuelles de terreur et les réponses qui lui sont apportées;
- les discriminations de tous genres avec une multiplication des actes de racisme, d'intolérance.;
- la grande pauvreté qui affecte nombre de populations aussi bien dans le Etats sous-développés que dans les Etats industrialisés, avec les phénomènes de marginalisation.

La commission internationale sur l'éducation pour le 21e siècle qui considère les politiques éducatives comme des processus permanents d'enrichissement des connaissances, des savoir-faire, mais aussi et surtout comme une construction privilégiée de la personne et des relations entre les individus, les groupes, les nations plaçait ainsi l'école au cœur du débat.

*

Ainsi, le double appel à l'adaptation aux changements à l'échelle mondiale, aux répercussions locales et nationales et à l'apprentissage du vivre ensemble a pour effet de conférer à l'éducation une fonction sociale accrue, qui se reflète notamment par l'importance accordée à la préparation des jeunes pour l'exercice de la citoyenneté (**RAPPORT FINAL UNESCO 2004**).

L'EDHC est donc une réponse aux maux actuels de la société et constitue un instrument de réhabilitation sociale pour le nouvel ordre éducatif mondial recommandé par les institutions internationales.

L'EDHC vise donc à construire une culture universelle des Droits de l'homme par la formation, la sensibilisation et la diffusion de l'information en matière de Droits humains.

Elle vise par ailleurs à rendre la personne consciente de ses droits et de ses obligations vis à vis d'autrui et de la collectivité.

La didactique de cette discipline ne devrait pas perdre de vue sa mission.

L'approche par compétences permettra de briser les barrières disciplinaires en favorisant la pluridisciplinarité. L'enseignant privilégiera l'organisation d'apprentissages intégrés, à travers des situations- problèmes significatives (contextualisées) et stimulantes pour les apprenants et reflétant leurs réalités socio culturelles. L'apprenant devra être au cœur de l'action d'apprentissage, en le confrontant à des situations inédites dont la résolution fera de lui un « producteur de savoirs ». Les mises en situations favoriseront l'acquisition de compétences transférables : un ensemble intégré de savoirs (connaissances), savoir-faire (habiletés), savoir-être (attitudes) qui se manifestent sous la forme de comportement; l'émergence des valeurs recherchées par une consolidation progressive des compétences mobilisables à bon escient.

Références: DECENIE DES NATIONS UNIES
L'EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME (1995-2004)
RAPPORT FINAL DU COMITE FRANCAIS

*

Sous modules	Leçons	Séances	Procédés d'enseignement/ apprentissage	Volume horaire	Critère d'évaluation
Module1 : EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A LA CULTURE DE LA PAIX					
SM1 : La Constitution	L1 : Les Droits de l'Homme dans la Constitution ivoirienne	S1 : Les Droits de l'Homme dans le préambule de la Constitution ivoirienne S2 : Les Droits de l'Homme dans le titre I de la Constitution ivoirienne	Cours magistraux, Travaux dirigés.	50 h CM 50 h TD	-Définition correcte - Informations justes -Liens tangibles entre les connaissances théoriques et les réalités vécues
	L2 : Les institutions de la République	S1 : Le Président de la République S2 : L'Assemblée Nationale S3 : Le Conseil Constitutionnel S4 : Le Conseil Economique et Social S5 : La Grande chancellerie et la Médiature de la République S6 : L'Autorité Judiciaire (Cour de Cassation, Conseil d'Etat et Cour des Comptes)	Projets de recherche ; Discussions		
	L3 : Les symboles de la République	S1 : Les Armoiries, la Devise, l'Emblème S2 : L'Hymne national et le drapeau	Etudes de cas ; Jeux de rôle ;		
	L4 : Le Pouvoir	S1 : Le Pouvoir Exécutif S2 : Le Pouvoir législatif S3 : Le Pouvoir judiciaire	Simulation		

*

Sous modules	Leçons	Séances	Procédés d'enseignement/ apprentissage	Volume horaire	Critère d'évaluation
	L5 : La nationalité	S1 : Les modes d'acquisition de la nationalité (1 ^{ère} partie) S2 : Les modes d'acquisition de la nationalité (2 ^{ème} partie) S3 : La perte et la déchéance de la nationalité	Brainstorming, Exposés, Projection de films,		
	L6 : Les élections	S1 : Les organes chargés des élections S2 : Le droit de vote S3 : Le scrutin électoral (1 ^{ère} partie) S4 : Le scrutin électoral (2 ^{ème} partie) S5 : Etude de cas	Visites de terrain, interviews...		
	L1 : réconciliation nationale, justice et équité.	S1 : La réconciliation nation S2 : justice et équité.			

*

Sous modules	Leçons	Séances	Procédés d'enseignement/ apprentissage	Volume horaire	Critère d'évaluation
SM2 : La culture de la paix	L2 : Les systèmes traditionnels de règlement des conflits	S1 : Le règlement des conflits par la chefferie traditionnelle S2 : Les alliances interethniques et les parentés à plaisanterie S3 : La portée des systèmes traditionnels de règlement des conflits		50h CM 50 h TD	
	L3 : Les valeurs de la vie communautaire (non violence, intégration, tolérance, cohésion sociale)	S1 : La non-violence S2 : L'intégration nationale et régionale S3 : La tolérance et la cohésion sociale			
SM3 : Le	L1 : Les généralités sur l'impôt	S1 : La notion d'impôt S2 : Le contenu de l'impôt		20h CM	

*

Sous modules	Leçons	Séances	Procédés d'enseignement/ apprentissage	Volume horaire	Critère d'évaluation
civisme fiscal	L2 : La portée de l'impôt	S1 : Le rôle de l'impôt dans le développement du pays S2 : Etude de cas		20h TD	
	L1 : Les principes démocratiques	S1 : La notion de démocratie S2 : Le contenu de la démocratie S3 : La portée de la démocratie		30H CM 30H TD	
SM4 : La culture démocratique	L2 :	La participation à la vie publique	S1 : La liberté de participer à la vie politique S2 : La liberté de participer aux activités socioculturelles		
	L3 :	La vie associative	S1 : La liberté d'association S2 : Les restrictions à la liberté d'association		
	L4 :	Le respect des biens publics et privés	S1 : Le respect des biens publics S2 : Le respect des biens privés		
	L5 :	La bonne gouvernance	S1 : Le contenu de la bonne gouvernance S2 : La portée de la bonne gouvernance		
	L1 :	L'Administration centrale et ses structures déconcentrées	S1 : L'Administration centrale S2 : Les structures déconcentrées		
				50h CM 50h TD	

*

Sous modules	Leçons	Séances	Procédés d'enseignement/ apprentissage	Volume horaire	Critère d'évaluation
SM5 : L'Administration Générale	L2 : Les collectivités territoriales	S1 : Les principes de la décentralisation S2 : Les structures décentralisées (1 ^{ère} partie) S3 : Les structures décentralisées (2 ^{ème} partie)		30h CM 50h TD	
	L3 : L'administration scolaire	S1 : Les textes réglementaires S2 : L'administration centrale et les services extérieurs (organigramme) S3 : Les règles de fonctionnement d'un établissement scolaire			
	L4 : l'éthique et la déontologie de la profession enseignante	S1 : Les fondements de l'obligation morale S2 : Les obligations de l'enseignant (1 ^{ère} partie) S3 : Les obligations de l'enseignant (2 ^{ème} partie) S4 : Les droits de l'enseignant S5 : Etude de cas			
MODULE 2 : EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME ET A L'EPANOUISSEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF					
SM1 : Les droits	L1 : Les droits civils et politiques (1 ^{ère} génération)	S1 : Les libertés fondamentales S2 : Les droits civils S3 : Les droits politiques	Cours magistraux,	50h CM 50h TD	

*

Sous modules	Leçons	Séances	Procédés d'enseignement/ apprentissage	Volume horaire	Critère d'évaluation
fondamentaux , les différentes infractions et leurs sanctions	L2 : Les droits économiques, sociaux et culturels (2 ^{ème} génération)	S1 : Les droits économiques S2 : Les droits sociaux S3 : Les droits culturels	Travaux dirigés. Projets de recherche ; Discussions		
	L3 : Les droits de solidarité (3 ^{ème} génération)	S1 : Le droit de solidarité S2 : Le droit à un environnement sain	Etudes de cas ; Jeux de rôle ; Simulation		
	L4 : Les différentes atteintes, violations et leurs sanctions	S1 : Les violations et atteintes aux Droits de l'Homme S2 : Les sanctions S3 : Etude de cas S4 : Etude de cas	Brainstorming, Exposés, Projection de		
	L1 : Les instruments juridiques de protection et de promotion des Droits de l'Homme	S1 : Les instruments juridiques à force contraignante S2 : Les instruments juridiques à force non contraignante			
SM2 : Les instruments, mécanismes et moyens juridiques de protection et				50h CM 50h TD	

*

Sous modules	Leçons	Séances	Procédés d'enseignement/ apprentissage	Volume horaire	Critère d'évaluation
de promotion des Droits de l'Homme	L2 : Les mécanismes juridiques de protection et de promotion des Droits de l'Homme	S1 : Les mécanismes juridiques conventionnels (1 ^{ère} partie) S2 : Les mécanismes juridiques conventionnels (2 ^{ème} partie) S3 : Les mécanismes juridiques non conventionnels (1 ^{ère} partie) S4 : Les mécanismes juridiques non conventionnels (2 ^{ème} partie)	films, Visites de terrain, interviews...		
	L3 : Les moyens juridiques de protection et de promotion des Droits de l'Homme	S1 : Les moyens juridiques internationaux S2 : Les moyens juridiques nationaux			
SM3 : Les	L1 : Les droits de l'enfant	S1 : Contexte et historique des droits de l'enfant S2 : Les principes fondamentaux (Survie et développement / Non discrimination) S3 : Les principes fondamentaux (Participation / Intérêt supérieur de l'enfant) S4 : Les mécanismes de protection des droits de l'enfant		30h CM 30h TD	

*

Sous modules	Leçons	Séances	Procédés d'enseignement/ apprentissage	Volume horaire	Critère d'évaluation
droits des personnes vulnérables et assimilées	L2 : Les droits de la femme	S1 : Contexte et historique des droits de la femme S2 : Les principes fondamentaux (1 ^{ère} partie) S3 : Les principes fondamentaux (2 ^{ème} partie) S4 : Les mécanismes de protection des droits de la femme			
	L3 : Les droits des personnes handicapées	S1 : Contexte et historique des droits des personnes handicapées S2 : Les principes fondamentaux (1 ^{ère} partie) S3 : Les principes fondamentaux (2 ^{ème} partie) S4 : Les mécanismes de protection des droits des personnes handicapées			
	L4 : Les droits des prisonniers	S1 : Contexte et historique des droits des prisonniers (Prisonniers de droit commun/prisonniers politiques) S2 : Les principes fondamentaux S3 : Etude de cas			
	L5 : Les droits des personnes infectées et affectées	S1 : Contexte et historique des droits des personnes infectées et affectées S2 : Les principes fondamentaux S3 : Etude de cas			

*

Sous modules	Leçons	Séances	Procédés d'enseignement/ apprentissage	Volume horaire	Critère d'évaluation
SM4 : Le Droit International Humanitaire (DIH)	L6 : Les droits des personnes du 3 ^{ème} âge	S1 : Contexte et historique des droits des personnes du 3 ^{ème} âge S2 : Les principes fondamentaux S3 : Etude de cas			
	L7 : Les droits des malades indigents	S1 : Contexte historique S2 : Les principes fondamentaux S3 : Etude de cas.			
SM4 : Le Droit International Humanitaire (DIH)	L1 : Les domaines d'application du Droit International Humanitaire	S1 : Les généralités sur le DIH S2 : Le champ d'application du DIH S3 : La protection des victimes des conflits armés		30h CM 30h TD	
	L2 : L'action humanitaire	S1 : Les généralités sur l'action humanitaire S2 : Etude de cas : l'action humanitaire de la Croix Rouge S3 : la protection des victimes des catastrophes naturelles			
MODULE 3 : EDUCATION A LA VIE COMMUNAUTAIRE, A LA SANTE ET A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ETAU BIEN-ETRE SOCIAL					

*

Sous modules	Leçons	Séances	Procédés d'enseignement/ apprentissage	Volume horaire	Critère d'évaluation
SM1 : La vie communautaire	L1 : La vie de famille	S1 : Les généralités sur le mariage S2 : Les différentes notions de famille S3 : La communication familiale (parents-enfants, ...)		50h CM 50h TD	
	L2 : Le foncier rural	S1 : Les différentes acceptions du foncier rural S2 : La propriété foncière en Côte d'Ivoire S3 : Etude de cas			
	L3 : L'entrepreneuriat	S1 : La notion d'entrepreneuriat S2 : Le montage d'un projet S3 : Etude de cas			
	L4 : L'éducation routière	S1 : La notion d'éducation routière S2 : Le contenu S3 : La portée			
	L5 : Les Généralités sur le genre	S1 : La notion de genre S2 : Le contenu de la promotion du genre S3 : La portée de la promotion du genre			
	L6 : Les Violences basées sur le genre (VBG)	S1 : Les différentes formes des Violences Basées sur le Genre (VBG) S2 : Les conséquences des Violences Basées sur le Genre (VBG)			

*

Sous modules	Leçons	Séances	Procédés d'enseignement/ apprentissage	Volume horaire	Critère d'évaluation
SM2 : L'éducation à la santé, à la protection de l'environnement et du cadre de vie	L1 : La préservation de la santé	S1 : La notion de santé S2 : Les moyens de préservation de la santé (programme élargie de vaccination) S3 : Les moyens de préservation de la santé (campagne de sensibilisation) S4 : Le VIH-SIDA, l'alcool, la drogue, le tabac S5 : Etude de cas		50h CM 50h TD	
	L2 : La protection de l'environnement	S1 : La notion d'environnement S2 : Les stratégies de protection et de gestion de la faune et de la flore S3 : Les stratégies de protection et de gestion de l'air et de l'eau S4 : Développement durable et environnement S5 : Etude de cas			
	L3 : L'assainissement du cadre de vie	S1 : La notion de cadre de vie S2 : Les stratégies d'assainissement (1 ^{ère} partie) S3 : Les stratégies d'assainissement (2 ^{ème} partie) S4 : Etude de cas			
MODULE 4 : DIDACTIQUE DE L'EDHC					

*

Sous modules	Leçons	Séances	Procédés d'enseignement/ apprentissage	Volume horaire	Critère d'évaluation
SM12 : La méthodologie	L1 : L'Étude de cas	S1 : Le résumé de texte et l'analyse des problèmes S2 : La résolution du ou des problèmes S3 : Exercices d'application S4 : Les techniques de rédaction d'une étude de cas		50h CM 50 TD	-Cohérence -Rigueur -Exemples concrets
	L2 : La dissertation	S1 : Les techniques de rédaction de l'introduction S2 : La rédaction du développement (la construction des paragraphes) S3 : Les techniques d'élaboration de la conclusion S4 : Exercices d'application			
	L3 : Le Commentaire de documents	S1 : La compréhension et les techniques d'analyse de documents S2 : Les techniques d'application de l'analyse de documents S3 : Exercices d'application			
	L4 : Le Dossier technique	S1 : L'étude du plan de rédaction du dossier technique S2 : L'application du plan de rédaction à un sujet (choisir une partie du plan)			
	L5 : Les Exposés	S1 : L'apprentissage à la recherche documentaire S2 : L'organisation des informations et rédaction S3 : Les techniques de présentation de l'exposé			

*

Sous modules	Leçons	Séances	Procédés d'enseignement/ apprentissage	Volume horaire	Critère d'évaluation
SM13 : Initiation à l'APC	L6 : La Lecture méthodique	S1 : L'apprentissage de la démarche (à partir d'un texte) S2 : L'apprentissage de la démarche (suite et fin) S3 : L'application de la lecture méthodique à l'EDHC S4 : La synthèse de l'apprentissage de la démarche			
	L1 : La pertinence pédagogique	S1 : Les approches PPO, FPC et APC S2 : La terminologie de l'APC S3 : Les objectifs de l'APC.		50h CM	
	L2 : L'application de l'APC à l'EDHC	S1 : La procédure d'élaboration d'un programme selon l'APC. S2 : L'application de l'APC à l'enseignement de l'EDHC.		50h TD	

X Suggestions pédagogiques

De manière générale, c'est la méthode active qui est conseillée tout au long du développement de ce programme. C'est la méthode qui permet la participation directe de l'apprenant à la construction de son savoir. Elle l'engage dans la pratique de nouvelles aptitudes et l'incite à la mise en œuvre de nouvelles connaissances dans l'optique d'adopter des attitudes constructives. Autrement dit, l'enseignant devra expérimenter, partager, réfléchir, généraliser et appliquer les nouveaux concepts avec ses élèves.

*

Expérimenter / pratiquer :

A cette première phase, l'animateur mettra l'apprenant en situation d'expérience. C'est-à-dire qu'il doit trouver une situation réelle, motivante qui génère la pensée, les réactions. (ex. le dialogue, les jeux, travaux de groupes, étude de cas, exercices...)

❖ Partager / décrire :

A partir d'un jeu, d'un exercice, d'un jeu de rôle... l'apprenant décrit ce qui s'est passé, comment cela s'est passé ; il décrit en quelque sorte ce qu'il a observé. Cette phase est le début de partage des expériences.

❖ Réfléchir, comprendre :

Dans la troisième phase, l'apprenant essaie de réfléchir et de comprendre l'expérience vécue. Il relate ce qu'il a ressenti durant l'expérience et comment il l'a ressenti.

❖ Généraliser / évaluer :

L'animateur amènera l'apprenant maintenant à se poser des questions sur l'expérience vécue. Des questions telles que :

- . Qu'a-t-on appris de cet exercice ?
- . Que retiendra-t-on de cet exercice ?
- . Quel impact cette expérience aura-t-elle sur nos opinions ?
- . Quelle signification cette expérience revêt-elle dans d'autres domaines de la vie ?
- . Quels principes généraux a-t-on appris pour un usage ultérieur ?

Ces questions seront posées pour la bonne compréhension de l'expérience vécue.

Appliquer :

Finally, les élèves vont se demander comment cette expérience va-t-elle particulièrement affecter ou changer concrètement leur comportement.

. Quelles conséquences, quels résultats précis attendons-nous de cette expérience ?

. Quelles sont les questions qui nous restent à résoudre pendant ou après la mise en œuvre de ces idées, etc.

Cette approche novatrice s'inscrit bien au renforcement des attitudes et à l'acquisition de nouvelles valeurs en matière de respect des droits de l'homme et de citoyenneté démocratique. Elle requiert de l'animateur une adhésion pleine à cette dynamique de changement.

Rôle de l'animateur (l'enseignant)

L'animateur œuvrant dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté doit être un guide. Son rôle est de faire en sorte que l'apprentissage se déroule sans problème. C'est-à-dire :

- Gérer et guider la réalisation du programme
- Donner des directives claires aux apprenants
- Vérifier la bonne compréhension des tâches
- Etablir une atmosphère détendue durant les séances
- Favoriser le maintien de relations confiantes
- Savoir gérer les apprenants timides ou difficiles à vivre ...
- Favoriser le maintien de l'énergie du groupe, etc ;

Pour bien éduquer aux droits de l'homme et à la citoyenneté, l'animateur lui-même doit être un homme épris de liberté et de justice, un sujet qui respecte le droit dans son environnement.

Aptitudes de l'animateur

Les errements à éviter

Au plan de la conception de l'EDHC, il faut éviter de réduire cette éducation à un simple enseignement théorique et dogmatique, visant uniquement à imposer aux apprenants le respect des règles des droits de l'homme. Cette conception moralisatrice et verbale qui combat les défauts, lutte contre les tendances mauvaises et s'efforce d'imposer impérativement le bien, sans s'efforcer de comprendre et de rechercher les raisons d'un certain comportement, est à l'antipode de toute vraie éducation. Elle court plutôt le risque de susciter des sentiments de repli sur soi pouvant dégénérer en conduite immorale.

On comprend dès lors le danger du recours aux châtiments corporels. Tout éducateur doit comprendre que tout individu porte en lui des instincts, des dispositions affectives, comme des plis de caractères dont il faut tenir compte, car l'objet de l'EDHC est d'aider chaque apprenant à devenir ce qu'il est en puissance sans pour autant transformer sa constitution native.

Ainsi les défauts doivent être plutôt considérés comme des réactions et des inadaptations de l'apprenant aux valeurs morales de la conduite. Il faut donc chercher à le guérir, à l'éduquer et se soucier de ses réactions, souvent provoquées par les pressions confuses et incoordonnées du milieu social. C'est pourquoi la collaboration école famille est une nécessité.

Les aptitudes non verbales

- Au moment où vous parlez, balayez du regard tout le groupe.
- Levez-vous lorsque vous parlez, notamment au début de la séance, détendez-vous et montrez-vous confiant.
- Déplacez-vous dans la salle sans distraire le groupe.
- Soyez actif pour maintenir le groupe éveillé et dynamique.
- Mimez certaines de vos réponses afin de renforcer ce que vous dites.
- Utilisez souvent des supports visuels.

Les aptitudes verbales

- Parlez lentement et sûrement :
- . Trouver des moyens simples d'exprimer les idées complexes ;
- . Trouvez des exemples dans l'environnement local pour faciliter la compréhension.
- Aidez les participants à s'exprimer la plus part du temps, posez des questions qui font réagir ;
- Reformuler : occasionnellement, reformulez la pensée et les sentiments et vérifiez que vous avez compris ce qui se dit.
- Ecouter, écouter, écouter.
- Appuyez-vous sur les autres pour éviter la confrontation directe.
- Soyez positif
- Soyez surtout un modèle de comportement pacifique.
- Faites une synthèse des travaux

REMARQUES:

- 1- Les situations proposées ne sont que des exemples. Il revient aux apprenants d'en construire selon leur contexte.
- 2- Les volumes horaires qui figurent dans le guide le sont à titre indicatif.
- 3- Il revient à l'enseignant conformément au système modulaire, de rédiger lui-même le contenu des séances à partir des grandes orientations du présent programme éducatif d'EDHC et de la bibliographie indicative mentionnée.

*

XI Exemple de fiche de leçon

Thème : la Constitution

TITRE DE LA LECON : LA CONSTITUTION

Durée de la leçon: 10h

Matériels didactiques : Manuel guide EDHC, Texte de la Constitution ivoirienne

SAVOIR	SAVOIR-FAIRE	SAVOIR-ETRE
Comprendre le mode d'élaboration et le fonctionnement de la Constitution	Appliquer les principes de la Constitution	Respecter la Constitution

Méthodes et techniques utilisées : Interrogative, interro-expositive, discussion dirigée, travail de groupe.

Motivation (30 mn)

Introduction : indiquer la nécessité des règles et des lois dans la société ; Mettre en évidence la Constitution comme la loi fondamentale (1h)

I) Définition et caractéristiques de la constitution (2h)

- a. définition
- b. Les caractéristiques de la Constitution

*

II) Les Constitutions et leurs diversités (2h)

- a. Les types de constitution
- b. Les diversités

III) La constitution ivoirienne et son importance (2h)

- a. L'élaboration de la Constitution
- b. Analyse du texte de la Constitution ivoirienne
- c. La révision de la Constitution

Conclusion : enjeux de la Constitution : paix, justice, Etat de droit etc. (1h)

Evaluation (1h 30mn) : exemple : explication d'un article de la constitution

*

Conclusion

La promotion des Droits de l'Homme est d'une importance capitale pour l'humanité. L'Education au Droit, aux Droits de l'Homme, à l'Environnement constituent un enjeu majeur pour la construction de la citoyenneté, de la culture de la paix et du développement durable de la Côte d'Ivoire.

Ce présent manuel-guide constitue pour les Institutions de formation initiale des enseignants des lycées et collèges un outil pédagogique de formation en Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC).

Il n'a pas la prétention de résoudre tous les problèmes liés à l'enseignement de cette nouvelle discipline. Il propose des pistes, des orientations, et reste ouvert à toutes les critiques et suggestions susceptibles de l'améliorer.

Bibliographie indicative

Ouvrages sur la paix

- Adams, D., Varis, T., et All, « Le manifeste de Séville sur la violence » in Le Rapport final du congrès international sur la paix dans l'esprit des hommes, Yamoussoukro, Unesco, 1989
- Aké (Abbé P. J.) « Qu'est-ce que la paix ? » In Actes du colloque sur Paix, violence et démocratie en Afrique, Abidjan, Céda/ l'Harmattan, 2003, pp 267-277
- Aron (R.), Paix et guerre entre les nations, Paris, Éditions Calmann-Lévy, 8^{ème} édition, 1984
- Association internationale des éducateurs à la paix, « La culture de la paix » in Actes de la 6^e conférence mondiale de l'éducation à la paix, Marly-le-Roi, INJEP, 2001
- Atherley (L.), « La culture de la paix » in Actes du symposium international sur « Des insécurités partielles à la sécurité globale », Paris, Maison de l'Unesco, 12-14 juin 1996, pp 53-56.
- Bamba Lou (M.), « Les fondements d'une culture de la paix » in Atelier sur le « Renforcement des capacités des enseignants en matière d'éducation à la paix, à la citoyenneté, à la démocratie et aux droits de l'homme », Abidjan, Commission nationale ivoirienne pour l'Unesco, janvier 2005
- Chanteur (J.), La paix, un défi contemporain, Paris, L'Harmattan, 1994
- Hays (A.), Matuk (S.), Construire pour la paix, Paris, Éditions Unesco, 1995
- « La guerre ou la paix », Actes du colloque « Assises pour la paix », Paris, Unesco, 1980
- Le consensus et la paix, Paris, Unesco, 1980

*

- Lénine sur la guerre et la paix, Pékin, Éditions en langues étrangères, 1973
- « Paix, violence et démocratie en Afrique », Actes du colloque d'Abidjan du 9 au 11 janvier 2002, CEDA/ Harmattan, 2003
- Reardon Betty A., La tolérance, porte ouverte sur la paix, Paris, Éditions Unesco, 1997
- Unesco, Déclaration de Maputo sur la culture de la paix et la gouvernance, Paris, Unesco, 1997
- Unesco, Projet de programme d'action proposé pour la décennie internationale et la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix pour les enfants du monde, Paris, Unesco, 2001-2010.
- Unesco, Paix sur la terre : Anthologie de la paix, Paris Unesco, 1980
- Unesco, Les fondements endogènes d'une culture de la paix en Afrique, Paris, Unesco
- Unesco, Déclaration et programme d'action sur une culture de la paix, Paris, Unesco, 13 septembre 1999, Résolution A/53/243.
- Unesco, Déclaration de principe sur la tolérance, Paris, le 16 Novembre 1995
- Saltel (P.), La paix, Paris, Ellipses Éditions Marketing, 2002

*

Ouvrages sur l'éducation à la paix

- Arendt (H.), « La crise de l'éducation », dans La crise de la culture, Paris, Gallimard, 1972.
- Association internationale de recherche sur la paix, Manuel pour l'enseignement relatif à la résolution des conflits, aux droits de l'homme, à la paix et à la démocratie. Paris, Unesco, 1995
- Audigier (F.), « Enseigner la société, transmettre des valeurs. La formation civique et l'éducation aux droits de l'homme » in Revue française de pédagogie, n° 94, 1991, pp. 37-48
- Delors (J.), L'éducation, un trésor est caché dedans, Paris, Éditions Odile Jacob, 1996
- Doumbia (D.), Adou (K.), « Éducation scolaire à la citoyenneté et à la culture de la paix en Côte d'Ivoire » in Atelier « Renforcement des capacités des enseignants en matière d'éducation à la paix, à la citoyenneté, à la démocratie et aux droits de l'homme », Abidjan, Commission nationale ivoirienne pour l'Unesco, janvier 2005,
- Forquin (J.), « valeurs » in Dictionnaire Encyclopédique de l'éducation et de la formation, Paris, Nathan, 1994, pp. 1025-1028
- Fortat (R.), Lintanf (L.), Éducation à la paix, Bruxelles, Éditions vie ouvrière, 149 p.
- Fraumeigs (D.), « L'impact des images violentes » in Non-violence Actualité, n° 267, mars -avril 2003
- Guide-maître du programme d'éducation à la paix et à la tolérance, MEM-UNICEF, Abidjan 2004
- Haut commissariat des Nations Unies aux Droits de l'homme, la décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme 1995-2004. Orientations pour la vie, New York et Genève, Nations Unies, 1998

*

- Lawton (D.), « L'évaluation du contenu d'un curriculum » in Programmes d'études et d'Education permanente, Paris, Unesco, 1979, pp179-202.
- L'enseignement des droits de l'homme, Activités pratiques pour écoles primaires et secondaires, Genève, Centre pour les droits de l'homme, 1989, 60 p.
- Mahete (S.), L'éducation pour la paix en Afrique subsaharienne, Paris, L'harmattan, 2004
- Merte (M.), « La crise des valeurs : un défi à relever pour la sécurité internationale » in Quelle sécurité ? , Paris, Unesco, 1997
- Rassekh (S.), Éducation et culture de la paix : sélection bibliographique mondiale, Paris, Éditions Unesco et BIE, 1996
- Unesco, Décennie des Nations Unies de l'éducation en vue du développement durable 2004-2014, Projet de programme d'application international, Paris, Unesco, Octobre 2004
- Unesco, L'éducation à la paix, aux droits des l'homme et à la démocratie dans les systèmes éducatifs formel et non formel en Afrique, Dakar, Unesco, 1999
- Unesco, Prix Unesco 1992, 1993 et 1994 de l'éducation pour la paix, Paris, Éditions Unesco, 1995
- Unesco, Éducation pour le respect et la promotion des droits de l'homme, Paris, Unesco, 1983
- Unesco, L'éducation pour le développement et la paix : valoriser la diversité et accroître les chances d'apprentissage personnalisé et en groupe, Paris, Unesco Mars 1996.
- Unesco, Rapport final de la Conférence internationale sur l'éducation, Genève, Unesco/Bureau international d'édition, 8-11 septembre 2004, 47^{ème} session
- Unesco, Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, Paris, Unesco, Novembre 1974
- Saliou (S.), « L'Afrique, un défi pour l'éducation à la paix » Communication à la Conférence de Lomé sur l'éducation à la paix, 2000

*

- Surian (A.), Éducation à la citoyenneté mondiale : exemples de bonnes pratiques d'éducation à la solidarité internationale en Europe, Lisbonne, Centre Nord-Sud, 1997
- Tourtet (L.), Les méthodes innovatrices dans les projets des Écoles associées, Paris, Unesco, 1988.
- École et nature, Réseau français d'éducation à l'environnement, www.ecole-et-nature.org/~contact
- Conseil de l'Europe, Repères, Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes, Conseil de l'Europe, 2002.

Ouvrages philosophiques

- Aristote, La politique, Trad. Franç. J. Tricot, Paris, Vrin, 1995
- Batiffol (H.), La philosophie du droit, Paris, PUF, 1987
- Carrel (A.), L'homme, cet inconnu, Paris, Plon, 1935
- Freud (S.), Malaise dans la civilisation, Trad. Franç. Sié et J. Odier, Paris, PUF, 1971
- Geiger (L.B.), L'Expérience humaine du mal, Paris, Édition du Cerf, 1969.
- Hobbes (T.), Léviathan, Trad. Franç. Tricaud, Paris, Sirey, 1991.
- Kant (E.), Pour la paix perpétuelle : Projet philosophique suivi d'un choix de textes sur la paix et la guerre d'Erasmus à Freud, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1985
- Konrad (L.), L'homme en péril, Trad. Franç. J. Etoré, Paris, Gallimard, 1985.

*

- Kremer (M.A.), L'Éthique, Paris, PUF, 1987.
 - Malson (L.), Les enfants sauvages, Paris, U.G.E., 1984
 - Mourgeon (J.), Les droits de l'homme, Paris, PUF, 1990.
 - Rousseau (J.J.), Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, Paris, Gallimard, 1969
 - Serres (M.), Le Contrat naturel, Paris, Flammarion, 1992
- Ouvrages généraux**
- Akoto (Y.P.), De l'école à la nation, Abidjan, N E A., 1978, 101 p. Armand Colin, 1997
 - Commission nationale ivoirienne pour l'Unesco, Conflits actuels et culture de la paix, Abidjan, PUCI, 1997
 - Dérathé (R.), La justice et la violence, Paris, Hachette, 1958
 - Derouet (J.L.), École et justice, Paris, Métailié, 1992
 - Dewey (J.), La Démocratie et éducation, Paris, Nouveaux Horizons, 1990
 - Maurel (O.), La non-violence active, Paris, Éditions La Plage, 2001
 - Mayor (F.), La nouvelle page, Paris, Éditions du Rocher, 1995
 - Meyer-Bisch (P.), La culture démocratique : un défi pour les écoles, Paris, Unesco, 1995
 - Muller (J.M.), Stratégie de l'action non-violente, Paris, Seuil, 1981
 - Unesco, Comprendre pour agir : l'Unesco face aux problèmes d'aujourd'hui et aux défis de demain, Paris, Unesco , 1977
 - Vers une culture de la paix Quelle sécurité ?, Paris, Unesco, 1997

Les auteurs

- ❖ SACANOUD KOUAME BENOIT, ENS
- ❖ KANON GEORGETTE LUCIANE, ENS
- ❖ KOSSI KOBLAN FOLY JEAN, ENS
- ❖ GOGBEU MAMADOU, ENS
- ❖ YAO KOUASSI LUCIEN, ENS
- ❖ SYLVAIN N'GUESSAN YAO, ENS
- ❖ ARCHER MAURICE, ENS
- ❖ KASSI AFFIAN LUCIE D2SIREE, IPNEPT
- ❖ AKRE SIMPLICE, IPNEPT
- ❖ YAPO ASSI PIERRE, IPNEPT
- ❖ BAMBA MAMADOU, Inspecteur General de l'Education Nationale
- ❖ KOFFI ZOUGOU BERNARD, INSAAC
- ❖ ACHI epse KIMOU ADOU VENANCE ODETTE, INSAAC
- ❖ SORO ALI, INFS